



COMMUNIQUE DE PRESSE

INTERBEV EQUINS (L'INTERPROFESSION DE LA VIANDE CHEVALINE) CONDAMNE LES METHODES DE LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

L'interprofession de la viande chevaline, regroupant l'ensemble des opérateurs de la filière, des éleveurs jusqu'aux distributeurs, s'interroge sur les motivations qui ont conduit la SPA à remettre en cause la présence de la viande chevaline dans les linéaires en moyenne et grande surface.

Laisser penser que le consommateur de viande chevaline est systématiquement associé à la maltraitance des animaux est de la désinformation.

La SPA, comme l'Interprofession, a participé aux discussions qui ont conduit à l'adoption du nouveau règlement européen sur les conditions de transport, appliqué depuis le 1^{er} janvier 2007.

La SPA n'a jamais consulté les professionnels de la filière viande chevaline pour faire état de dysfonctionnements majeurs ou de dégradations récentes des conditions de transport des chevaux, notamment après l'application du nouveau règlement.

L'Etat français est chargé de faire appliquer ce règlement sur le territoire. L'interprofession a toujours, pour sa part, milité pour le strict respect des normes de bien-être en vigueur. Elle souligne notamment régulièrement à ses adhérents que tout acte de cruauté est passible de 30.000€ d'amende et de 2 ans d'emprisonnement.

LA CONSOMMATION DE VIANDE CHEVALINE EST ESSENTIELLE POUR L'ENSEMBLE DES FILIERES DU CHEVAL

La filière viande chevaline française permet de maintenir le patrimoine que constituent les 9 races de chevaux lourds, considérées comme menacées par l'Union Européenne et qui dépendent étroitement de la consommation de viande.

Les Haras Nationaux ont par ailleurs démontré que l'ensemble de la filière équestre reposait sur la bonne santé de la composante viande.

L'interprofession est particulièrement attentive aux conditions de traitement des animaux tout au long de la filière. Elle milite pour le strict respect des lois et des réglementations tant en matière sanitaire que de bien-être des animaux.

L'Interprofession continuera, par ailleurs, à soutenir les actions menées par le CIV (Centre d'Information des Viandes) dans le cadre de la concertation nécessaire et indispensable que doivent avoir nos filières avec les représentants des Associations de protection des animaux.

Mais les professionnels ne céderont pas aux tentatives de provocation d'une minorité de personnes qui pratiquent un amalgame douteux entre bien-être animal et militantisme végétarien.

Contact : Timothé Masson, responsable d'Interbev Equins, 06 76 66 21 95